

## Projet d'accompagnement personnalisé ; projet de vie.

Année 2024

Chaque personne âgée ou en situation de handicap accueillie en lieux de vie est porteuse d'un projet de vie personnel, avec ses souhaits, ses ambitions, ses attentes, ses compétences sociales, son histoire... Viser la satisfaction des besoins et des attentes de cette personne en situation de vulnérabilité, procède tout à la fois, de sa participation active et de la mobilisation de l'équipe pluriprofessionnelle autour du sens et de la cohérence des modalités d'accompagnement. C'est l'objet du projet d'accompagnement personnalisé (PAP), « outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. » (HAS, 2018) Leur prise en compte dans la démarche du PAP se réfère directement à la recommandation-cadre<sup>1</sup> de l'Anesm sur la Bienveillance et s'inscrit dans le droit fil de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

La formation ici proposée ambitionne de permettre aux professionnels de l'accompagnement de prendre une part active dans la construction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PAP de la personne âgée ou en situation de handicap.

### ➤ COMPÉTENCES

- ✓ Elaborer un PAP conformément aux recommandations professionnelles
- ✓ Mettre en œuvre et assurer le suivi du PAP
- ✓ Évaluer la mise en œuvre du PAP et identifier les réajustements nécessaires
- ✓ Prévenir l'approche standardisée de l'accompagnement de la personne vulnérable

### ➤ PRÉREQUIS

- ✓ Les stagiaires inscrits s'engagent à conduire un travail dans l'intersession

### ➤ PUBLIC

- ✓ Professionnels du secteur médico-social en charge de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap ; ou aspirant à occuper cette mission
- ✓ L'action de formation sera dispensée pour un groupe de 8 (seuil de mise en œuvre de la formation) à 18 professionnels.

### ➤ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'action de formation permettra au stagiaire de :

- ✓ Connaître la législation entourant le PAP et le cadre d'intervention (différents projets)
- ✓ Identifier les étapes successives conduisant à l'élaboration d'un PAP
- ✓ Repérer le statut du résident et de son entourage pour s'inscrire dans un partenariat
- ✓ Intégrer la plus-value d'une analyse professionnelle collective

<sup>1</sup> Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. La bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre. Saint-Denis : Anesm ; 2008.

- ✓ Construire un projet accompagnement personnalisé conforme aux recommandations (HAS)
- ✓ Réaliser le suivi et l'évaluation du PAP
- ✓ Questionner sa pratique professionnelle quotidienne

## ➤ INTERVENANTE

- ✓ Mme S. BOURON, Cadre de santé formateur en charge des enseignements en lien avec le projet d'accompagnement personnalisé en IFSI, expérimenté en la matière par son expérience professionnelle d'encadrement en établissement médico-social.

## ➤ METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation se déroule en présentiel sur un mode synchrone, ce qui a pour but de faciliter les échanges au sein du groupe d'apprenants et l'interactivité avec le formateur
- ✓ La méthode transmissive est utilisée à des fins de documentation
- ✓ Les méthodes pédagogiques mobilisées coïncident prioritairement et majoritairement avec les méthodes actives potentialisant la dimension professionnalisante : maïeutique, de la découverte ou expérientielle

Ainsi le formateur

- ✓ invitera au partage d'expérience des représentations, connaissances ;
- ✓ initiera et entretiendra l'analyse de situations ou de pratiques professionnelles ;
- ✓ apportera des connaissances déclaratives, procédurales et expérientielles
- ✓ distribuera des consignes de travail à conduire sur le terrain

Par ailleurs, inscrit dans une politique de développement durable, le CFPS limite l'impression papier des supports pédagogiques mobilisés en séance par les intervenants. Mais conscient de l'intérêt de

- ✓ prendre des notes en séance, un bloc note est remis à chacun ;
- ✓ conserver une trace de ces références sur la durée, un lien électronique sera adressé par mail à chaque stagiaire pour les télécharger.

## ➤ PROGRAMME

CONTENUS	Durée	Moyens/Outils pédagogiques	Intervenants
<b>Jour 1</b>			
- Accueil - Organisation de la formation	00H15	Exposé des modalités matérielles, pédagogiques et organisationnelles	Mme DUPOUY
Présentation des acteurs de la formation par eux-mêmes	00H30	- Portrait chinois ou présentation croisée - Tour de table : prise de parole régulée - Jeu de questions/réponses	Mme BOURON
Le projet d'Accompagnement Personnalisé : représentations	01H15	- Mobilisation des représentations / connaissances - Échanges - Méta plan	

<p>Cadre réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- structures accueillant âgé ou en situation de handicap</li> <li>- loi du 2 janvier 2002 et les outils de promotion de la parole de l'usager et de ses représentants</li> <li>- articulation avec les projets institutionnels</li> </ul>	01H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation commentée d'un diaporama de documentation</li> <li>- Mobilisation des représentations / connaissances</li> <li>- Échanges</li> <li>- Partage d'expériences</li> </ul>	Mme BOURON
<p>Promotion de la bientraitance en institution : la place des attentes du résident</p>	02H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projection d'un film avec fiche de lecture à compléter</li> <li>- Mobilisation des représentations / connaissances</li> <li>- Échanges</li> <li>- Partage d'expériences</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie, dépendance et indépendance</li> <li>- Habitudes de vie, capacités et incapacités</li> </ul>	02H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation commentée d'un diaporama de documentation</li> <li>- Mobilisation des représentations / connaissances</li> <li>- Travail dirigé à partir de situations cliniques</li> </ul>	
<b>Jour 2</b>			
<p>Le Projet d'Accompagnement Personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition élargie</li> <li>- de l'intérêt de la co-construction pour coordonner</li> <li>- les acteurs du PAP : usager, entourage et équipe</li> </ul>	01H30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation commentée d'un diaporama de documentation</li> <li>- Mobilisation des représentations / connaissances</li> <li>- Échanges</li> </ul>	Mme BOURON
<p>Une méthodologie de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recueil de données</li> <li>- analyse pluridisciplinaire des demandes et besoins</li> <li>- définition des objectifs généraux et opérationnels</li> <li>- mise en œuvre concertée</li> <li>- évaluation</li> </ul>	01H30		
Les missions du référent du PAP	00H30		
Rédiger un projet d'accompagnement personnalisé	03H30		
<b>Jour 3</b>			
<p>Projet d'accompagnement personnalisé et quotidien de l'accompagnant : bénéficiaires identifiés, freins/difficultés rencontrés, ressources mobilisées</p>	01H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tour de table</li> <li>- Prise de parole régulée</li> <li>- Partage d'expériences</li> </ul>	Mme BOURON

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'accompagnement personnalisé	05H30	- Analyse de pratiques à partir des travaux conduits en intersession - Reformulation le cas échéant - Renforcement ou réajustement, selon la conformité des discours	Mme BOURON
Evaluation instantanée de la formation	00H30	- Saisie du questionnaire en ligne - Echanges	Mme DUPOUY

Le CFPS autorise l'intervenant à faire évoluer le programme en fonction de la dynamique de groupe instaurée par les stagiaires, des connaissances énoncées ou des questionnements formulés.

### ➤ EVALUATION

- ✓ En fin de session, chaque stagiaire
  - reçoit un certificat de réalisation
  - complète en ligne un questionnaire semi-ouvert et échanges avec le coordinateur pédagogique pour évaluer la qualité de l'action de formation et notamment son impact sur les pratiques professionnelles à venir.
- ✓ dans les jours qui suivent, les organismes payeurs et les intervenants peuvent prendre connaissance des éléments évaluatifs par courrier électronique.

### ➤ DATE, HORAIRES, LIEU

- ✓ La formation est programmée sur 3 journées
  - les **05 et 06 février 2024**
  - le **12 mars 2024**
- ✓ Chaque journée s'étend de **9H00 à 17H00** (1H de pause déjeuner)
- ✓ Les stagiaires se rendront au **Centre de Formation des Personnels de Santé**.

### ➤ LOGISTIQUE

- ✓ Le parking du CFPS est accessible 24/24H et le stationnement gratuit.
- ✓ Pour déjeuner, il est possible de
  - se restaurer au self situé sur le site, pour un montant de 7.70€ facturé à l'établissement employeur
  - de porter son repas conditionné et de le consommer sur place dans le lieu de convivialité du CFPS (micro-ondes)
  - acheter dans un distributeur des produits transformés sucrés et salés (attention toutefois : élèves et étudiants sont nombreux sur site)
- ✓ Deux distributeurs proposent également dans le hall des boissons chaudes (cafés, chocolat, thés, potages ou autres plaisirs gourmands) réglables en monnaie ou carte bancaire.

## ➤ INSCRIPTIONS

- ✓ Les inscriptions devront être effectives un mois avant l'entrée en formation
- ✓ N'hésitez pas à nous contacter après cette date car le groupe ne sera peut-être pas complet

## ➤ TARIF pour la formation (3 jours)

- ✓ La participation de chaque stagiaire est facturée au tarif de 405€
- ✓ Toute annulation d'inscription portée à la connaissance du CFPS le jour d'entrée en formation ou dans les 14 jours qui précèdent, induit le paiement d'une indemnité correspondant à 30% du montant dû en substitution de la facturation initiale.
- ✓ Toute formation débutée conduit au règlement de la totalité de la somme due, indépendamment du temps de présence de la personne inscrite
- ✓ Le remplacement d'un agent par un autre, autorisé jusqu'au dernier moment, n'entraîne aucune pénalité
- ✓ Si l'inexécution totale ou partielle de la prestation est imputable à l'organisme de formation ou résulte d'éléments extérieurs, aucune somme ne pourra être exigée.

## ➤ INDICATEURS QUALITE pour l'année 2023

- ✓ Nombre de stagiaires : 6
- ✓ Satisfaction générale : 100 %
- ✓ Projection relative au réinvestissement dans la pratique quotidienne : 100 %
- ✓ Motivation à conseiller la formation aux collègues : 100 %
- ✓ Evolution des compétences : + 59.73 %